



Dean of the Faculty

عميد الكلية

N° FM.DO/023

NOTE D'INFORMATION

27 فيفري 2023

Aux médecins spécialistes, pharmaciens, docteurs en pharmacie spécialistes
chirurgiens dentistes et docteurs en médecine dentaire spécialistes

Objet : A/S Diplôme définitif de DEMS.

Mesdames et Messieurs,

Il est porté à la connaissance des lauréats de la faculté de médecine de Tlemcen, ayant obtenu leurs DEMS, que la constitution du dossier pour la délivrance de diplôme définitif de DEMS, est la suivante :

1. Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la faculté de médecine.
2. L'original de relevé de notes du BAC.
3. Une copie de diplôme définitif de médecine générale, de pharmacie ou de médecine dentaire.
4. L'originale de l'attestation provisoire de réussite de DEMS (médecine générale, pharmacie ou de médecine dentaire), en cas de perte de l'attestation provisoire de réussite, il suffit d'avoir une déclaration de perte auprès de la sûreté nationale ou la gendarmerie nationale.
5. Relevés de notes de cursus.
6. L'originale de l'attestation d'acquittement de service civil.
7. Un extrait de naissance.

Le dépôt du dossier sera au niveau du Vice Décanat de la post-graduation et de la recherche scientifique et des relations extérieures.

Le retrait du présent diplôme sera par l'intéressé(e), ou une tierce personne qui doit ramener une procuration notariée.

Au cas où l'intéressé(e) est à l'étranger, la procuration devra être établie par le consulat.